# SITE DE L'ÉCLUSE 24 DU VERSANT SAÔNE, DITE DES ANGLES (CANAL DE BOURGOGNE)

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or
Veuvey-sur-Ouche
bief 24 du versant Saône



Dossier IA21003717 réalisé en 2007 revu en 2011

Auteur(s) : Virginie Inguenaud, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement

## Historique

Ensemble mis en place pour la section du canal ouverte à la circulation en 1832 (de Pont-de-Pany à Tonnerre). La maison éclusière a été implicitement construite d'après le modèle fourni en 1811 par l'ingénieur Foucherot, visé en 1812 par l'ingénieur Sutil (Archives départementales de l'Yonne, 3 S 87). L'écluse a été allongée lors de la mise au gabarit Freycinet à partir de 1879 (Henri Bazin, "Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne", Annales des Ponts et Chaussées, 1885, t. 1, p. 450-463).

**Période(s) principale(s) :** 1er quart 19e siècle / 4e quart 19e siècle
**Dates :** 1811 (daté par travaux historiques) / 1879 (daté par travaux historiques)

**Auteur(s) de l'oeuvre :**
Jacques Foucherot (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source)

## Description

La maison éclusière est située sur la rive droite. Cette maison et son extension latérale sont réunies sous un même toit à longs pans en tuiles mécaniques. Deuxième extension sous appentis de tuiles plates prolongeant un des longs pans sur la presque totalité de l'arrière. Pignon droit : superposition d'une baie rectangulaire et d'une baie en plein-cintre. Accès à la cave par une porte sur la façade latérale. Ensemble construit en moellons enduits. Latrines au fond à gauche. Arbres fruitiers remarquables le long du sas. Puits à proximité. Dans le bief 24, un aqueduc permet le passage vers l'Ouche de la rivière d'Antheuil.

### Eléments descriptifs

**Murs :** calcaire, moellon sans chaîne en pierre de taille, enduit
**Toit :** tuile mécanique, tuile plate
**Etages :** étage en surcroît
**Typologie :** Maison de type « Foucherot ». Elle se distingue par un plan rectangulaire et une toiture à longs pans, avec un mur gouttereau parallèle au sas de l'écluse. Elle se compose d'une cave qui parfois prend les proportions d'un étage de soubassement selon le talus, d'un rez-de-chaussée et d'un étage en surcroît. Les baies du rez-de-chaussée, une porte encadrée par deux fenêtres, sont rectangulaires. A l'étage, au niveau des murs-pignons, elles adoptent une forme en plein-cintre ou semi-circulaire.

## Informations complémentaires

**Thématiques :** canaux de Bourgogne

**Aire d'étude et canton :** Bourgogne

**Hydrographie :** canal de Bourgogne

**Dénomination :** site d'écluse

**Parties constituantes non étudiées :** maison, écluse, lavoir, toilettes publiques

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Maison éclusière de face.**
21, Veuvey-sur-Ouche, lieudit : bief 24 du versant Saône

N° de l'illustration : 20122102424NUC4A
Date : 2012
Auteur : Thierry Kuntz
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Vue d'ensemble de l'amont de la maison éclusière.**
21, Veuvey-sur-Ouche, lieudit : bief 24 du versant Saône

N° de l'illustration : 20122102418NUC4A
Date : 2012
Auteur : Thierry Kuntz
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine